

ainsi que les bulles pontificales relatives à la création du diocèse de Saint-Claude ; mais c'est inutile.

S⁰ Le contact n'est pas de date récente. 1) existait longtemps avant le pouillé de 1344 que cite M. Debombourg. Le diplôme que Barberousse donna, en 1184, en faveur de l'abbaye de Saint-Claude, fixait déjà pour limite la Valserine ou Sérone de la Vallée, *Seronam*,

VII. CONSÉQUENCES DU CONTACT.

1° Maintenant que le contact est prouvé, on demande où s'arrêtaient les Séquanes. Est-ce au-dessus du contact? Alors pourquoi M. Debombourg les fait-il descendre jusqu'au Rhône? Dépassaient-ils le contact? Dans ce cas, il faut conclure qu'un diocèse pouvait comprendre une fraction de peuple gaulois et que les limites ecclésiastiques n'étaient pas toujours superposées aux limites civiles ; fait important qu'on ne doit pas oublier.

2° A quel diocèse appartenait le territoire situé au sud du contact, c'est-à-dire Chézery, Saint-Germain-de-Joux, Brénoz, la Michaille, le Valromey, Seyssel ? Dans le système de M. Debombourg, ces pays étaient cernés de tous côtés par les diocèses de Nyon, de Besançon, de Lyon, de Grenoble et de Genève. C'est donc à l'un ou à plusieurs de ces diocèses qu'il faut les attribuer en tout ou en partie.

3° Est-ce à Nyon ?—Il est difficile de croire que le diocèse problématique de Nyon se soit étendu sur Ceyzerieu et même au delà du Rhône, sur Ruffieu en Chautagne, Chindrieu, etc. D'ailleurs, les vallées de Saint-Germain,, de Brénoz, du Valromey, de la Michaille formaient